



VILLE DE

PRILLY

**Le Conseil communal, la Municipalité et
le personnel de l'Administration communale**
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Rémy PIDOUX

*Ancien Municipal (2000 à 2011) et
Ancien Président du Conseil communal*

Nous présentons à sa famille et à ses proches
notre très profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.